

Nombre de membres en exercice : 11  
Présents : 8  
Absents et excusés : 3  
Procurations : 0  
Votants : 8

**N° 2023 – CA – 15 :**

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Onet-le-Château se sont réunis le lundi 24 avril 2023 à 14 h 00, à l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée le 20 avril 2023.

Présidence : Jean-Philippe KEROSLIAN, Président du CCAS.

Présents : Dominique BEC, Marie-Claude BOIDIN, Marie-Thérèse BOULOC, Isabelle COURTIAL, Christine LATAPIE, Sylvain TRIADOU, Françoise VITIELLO.

Absents excusés : Jean-Pierre FLAK, Jeanine MONTEILLET Jean-Luc PAULAT.

Secrétaire de séance : Dominique BEC.

**ACTIONS COLLECTIVES DE PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE**  
**CHEZ LES PERSONNES AGEES**  
**Convention de partenariat avec le Département de l'Aveyron**

*VU la loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement, dite loi ASV du 28 décembre 2015, qui prévoit dans son article L.233-1 la création, dans chaque département, d'une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.*

ENTENDU que la Conférence des Financeurs de l'Aveyron a décidé de lancer un appel à candidatures pour 2023 visant à impulser et soutenir des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile dans l'Aveyron.

ENTENDU que cet appel à candidatures a pour objectif de développer le « bien vieillir » par des actions favorisant notamment le bien-être, la qualité de vie, le lien social, la prévention en santé.

CONSIDERANT que, parmi les axes prioritaires identifiés par les membres de la conférence, le CCAS d'Onet-le-Château a déposé sa candidature sur l'axe 5 : « Préserver la santé des séniors à domicile et lutter contre l'isolement » en proposant l'action suivante :

*Mise en place d'activités variées 3 à 4 fois par mois pour favoriser les rencontres entre personnes : visites de musées, sorties dans un parc, jeux de société à la Ludothèque, musique, café associatif et culturel...  
Atelier Agilité composé de jeux de mémoire, logique, dextérité, activités physiques et manuelles, d'échanges autour d'une collation.*

*Modules thématiques de prévention (mémoire, estime de soi, bien-être).*

*Ateliers divers : Médiation par l'animal, activité hypnose, ateliers conte, art thérapie et médiations artistiques, nutrition et bien-être, chorale intergénérationnelle, poterie et couture.*

ENTENDU que le projet du CCAS a été retenu par le Conseil Départemental de l'Aveyron et que, dans ce cadre, il lui a attribué une subvention d'un montant de 10 000 € pour l'organisation des actions susvisées.

CONSIDERANT qu'il convient de signer une convention de partenariat entre le Département de l'Aveyron et le CCAS d'Onet-le-Château afin de définir les engagements de chacun dans le cadre de la mise en œuvre des actions financées.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des voix :

- Approuvent le projet de convention tel qu'annexé à la présente délibération et transmis à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du CCAS,
- Autorisent Monsieur le Président du CCAS ou son représentant à signer ladite convention.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et ans susdits  
Pour extrait conforme,

Le Président du C.C.A.S.,

Jean-Philippe KEROSTLIAN



La Secrétaire de séance,

Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Président

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

28 AVR 2023

Et de la publication le :

28 AVR 2023